

Circulaire

Générale

colonial

Circulaire n° 01-90-1903 relative à la spéculation possible sur les piastres.

n° 01-90-1903

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
17 juillet 1903

Numéro JO
n° 90 du 01/09/1903

Date du numéro
1 septembre 1903

TEXTE INTÉGRAL

Par une dépêche en date du 7 avril dernier, je vous ai invité à mettre les habitants de la Colonie en garde contre l'éventualité d'une spéculation sur les piastres. En vue de compléter les dispositions que vous aurez prises pour vous conformer aux instructions du Département, il a paru intéressant de porter à la connaissance du public le tableau des monnaies françaises et étrangères ayant cours. J'ai, en conséquence, l'honneur de vous adresser cinq exemplaires d'une affiche qui est apposée en France dans les salles d'attente des services dépendant du Ministère des Finances. Je vous laisse le soin de faire reproduire cette affiche au nombre d'exemplaires que vous jugerez utile pour en assurer la divulgation dans la Colonie.

Pour le Ministre et par ordre: .L'Inspecteur des Finances,an Conseiller d'Etat,Directeur de la Comptabilité,Signé: illisible.